

Procès Verbal

CONSEIL D'ECOLE école Nicolas Boileau - élémentaire

Lundi 14 octobre de 18h30 à 20h30



PARENTS (RPE) :

Présents :

FCPE = Mme BRUNEAU, Mr RABREAU, Mme FILATRE, Mme IMBERT, Mme PIEDALLU, Mme LAISNEY, Mme POLLINA, Mme MME RENOUF, MOUTON, Mme NYS, Mme VINCENT.

PEEP = Mme BRECHET, Mr BRIET, Mme LORY, Mme IRIUS LESTIN, Mme LEFEBVRE, Mme SAVARY DE BEAUREGARD, Mme RAMOND

ENSEIGNANTS : Mme BLUMBERG (Directrice), Mme HAINGUE (CPA), Mme JAQUOT LANDON (CPB), Mme MANTRACH LAGOUIN (CPC), Mme COTTINEAU (CE1A), Mme VIGIER (CE1B), Mr NAIT MAKHLOUF (CE1-CE2), Mme LYON (CE2A), Mme VEDRINE (CE2B), Mr MICHEL (CM1A), Mme AYAD (CM1B), Mme RAHMANI (CM2A), Mr L'AMINOT (CM2B), Mme NGUYEN (CM1-CM2)

POUR LA MAIRIE : Mr MILLOTTE

1- LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

La vie de l'école

→ **Présentation de l'équipe et des nouveaux représentants de parents**

Tour de table

Nouvelle enseignante = Mme Rahmani – CM2A

Mme VIGIER Aurélie = Remplaçante de Mme DUSSOUET à partir du 4 novembre

Mme Blumberg rappelle l'importance de communiquer directement avec les enseignants pour les questions plus individuelles de manière à ce que le conseil d'école se réunisse pour débattre de questions plus collectives.

→ **Résultats des élections**

FCPE = 7 sièges

PEEP = 6 sièges

- Inscrits : 586
- Votants : 295
- Bulletins nuls : 13

Taux de participation = **50.34 %** de participation. L'an passé, la participation était de = **53,76 %**

Légère baisse mais niveau de participation qui reste supérieur à la moyenne nationale = **46,37%**

→ **Structure de l'école et composition des classes**

Fermeture d'une classe à la rentrée 2019.

354 élèves pour 13 classes (moyenne = 27,2 élèves /classe)

Des effectifs chargés à certains niveaux.

CPA = 25

CE1-CE2 = 23

CM1- CM2 =28

CPB = 26

CE2A =26

CM2A = 30

CPC = 25

CE2B = 26

CM2B = 31

CE1A = 29

CM1A =29

CE1B =26

CM1B = 30

La répartition des enfants en classe de CP est faite en coordination avec les enseignantes de maternelle. En fin d'année, à ce titre, une réunion sera organisée entre les deux équipes.

→ **Vote du règlement intérieur de l'école**

Aucun changement.

Le règlement intérieur de l'établissement a été transmis aux parents via le cahier vert. Il a été approuvé par l'ensemble des représentants.

→ **Coopérative**

A ce jour, la coopérative est de 10981€.

Il faut tenir compte d'un retard de paiement dû au règlement de la classe autogérée de l'année dernière d'environ 7000€.

Suite à la demande de dons du début d'année, 7313€ ont été récoltés, soit une moyenne de 20€ par enfant. L'équipe remercie les parents pour leur générosité.

5080€ ont été distribués aux enseignants au titre de la régie d'avance. Il reste 3900€.

Pour rappel, l'objet de la coopérative est de :

- Rembourser les frais de transports lors des sorties scolaires.
- Participer aux fêtes (exemple : Fête de printemps).
- Acheter le matériel pédagogique.
- Apporter une aide aux familles en difficulté (notamment pour les classes autogérées).

→ **Sécurité : (Exercice d'évacuation, Exercices PPMS)**

Evacuation = vendredi 13 septembre

Temps d'évacuation = 3'03 "

Après appel = 4'03". RAS

L'exercice « PPMS intrusion » = se déroulera le 15 octobre (selon la demande de Me Cotonat, IEN ; Il s'agit de se cacher.)

Un exercice départemental sera programmé courant novembre. Il s'agira du PPMS « confinement ».

Tous les exercices sont pensés et mis en œuvre de manière à ne pas susciter de stress ou d'angoisse chez les enfants.

Relation familles

→ **Livrets scolaires**

Dates = 31 janvier et 26 juin.

Au cours de ce 1^{er} RDV, il sera remis aux parents de CP les modalités d'accès et le code permettant d'accéder aux livrets « en ligne ».

Le second livret sera disponible, en ligne, fin juin (pas de RDV systématisé avec les familles).



Il est important de bien conserver ses codes d'accès. Les parents peuvent créer, via le portail France Connect, un accès généralisé et commun avec d'autres services de l'Etat (Impôts, CPAM par exemple).

→ **Devoirs**

Un conseil de cycles a été organisé en septembre pour réfléchir à cette question. Il ne s'agit pas d'harmoniser les pratiques mais de donner les grandes règles de fonctionnement, tout en conservant sa spécificité pédagogique.

Les devoirs donnés répondent à plusieurs orientations = communication avec les familles, indications du travail fait en classe, méthodologie personnelle.

Les parents ne doivent pas hésiter à signaler aux enseignants, par le cahier vert, les éventuelles difficultés rencontrées par les enfants.

Les CP (15 mn)

Lecture quotidienne, poésie (apprise en classe) + apprentissage de mots, numération = fiche donnée à la semaine. Fonctionnement très régulier.

Les CE1 (20 mn)

Apprentissage des mots, une leçon. Révision des leçons de la semaine le WE.

Le temps d'étude doit être largement suffisant.

Revoir les leçons de la semaine = qu'est-ce que cela signifie ? = Évaluation à suivre c'est-à-dire relire pour se remémorer.

CE2 (30 mn)

Pour le lendemain et aussi en avance (pour évaluations, ou poésie).

Apprentissage par cœur = travail sur les automatismes. (calculs et conjugaisons)

CM1 (30 mn)

Une semaine à l'avance : Les leçons et exercices d'application. Plus rarement du jour au lendemain Les élèves ont la possibilité de les faire à l'oral. Poésie et leçons = délai de trois semaines.

Arrivés au collège c'est *l'analyse* qui est attendue + les compétences méthodologiques.

CM2

Décloisonnement = devoirs donnés une semaine sur l'autre. Exercices français ou maths (indications comme support d'apprentissage pour les leçons)

Dictée préparée écrite. Tous les exercices sont corrigés en classe.

Info aux familles =

A l'étude, les grands peuvent marquer la progression du travail fait sur leur agenda + pour les plus petits = Annotations sur la feuille de devoirs.

→ **Vêtements**

Se référer à *la règle N°1 du règlement*.

Cette règle ne sera pas changée. Beaucoup de rappels sont faits durant la journée, une forte mobilisation pour ce qui relève de l'organisation personnelle. Nous n'autoriserons

aucun enfant à retourner chercher son vêtement à 16h30 après la sortie (Vigipirate et organisation interne). Mme Blumberg tient à préciser que, trop souvent, tous personnels confondus, nous devons faire face à des comportements agressifs et/ou insultants des familles qui exigent que l'on recherche le vêtement égaré. Ce n'est pas acceptable.

Les vêtements sont ramassés chaque soir par Mme la Gardienne, mis dans la malle, mis de côté par les enseignants en fin de journée pour que les enfants les retrouvent, « exposés » sur les bancs régulièrement, la malle sortie à certains moments le soir, les rappels quotidiens et nombreux, notamment après les récréations. L'équipe du périscolaire s'est également mobilisée.

L'école ne peut pas s'organiser davantage autour de cette question de gestion personnelle. Certains enfants ne perdent jamais leurs vêtements.

Nous avons également nettoyé des « affaires de secours » : manteaux, écharpes... pour que, lors des saisons fraîches et humides, cela permette aux « têtes en l'air » de ne pas repartir sans rien.

Organisation pédagogique - actions éducatives

→ Projets collectifs

Voici la liste, non exhaustive, des projets prévus pour l'année 2019-2020 :

- « Bee to Bee » : le rôle des abeilles,
- Lire et faire lire : venue de papas et mamies lecteurs bénévoles
- Alimentation et environnement// Jardin partagé.
- Transat Jacques Vabres.
- Intervention, sur l'année, d'étudiantes en musique pour une initiation.(spectacle, éveil musical ou chorale)
- Décloisonnement avec l'école maternelle.
- Chorales de classes
- Rallye mathématique départemental
- Projet « Globe reporter » (Québec)
- Projet Madaïda (Madagascar)
- Forum scientifique fin mars / début avril (toute l'école)
- Elections de délégués dans les classes pour conseil des élèves 3 fois par an pour mini conseil d'école, ordre du jour traité dans les classes avant la grande réunion pour nourrir le fonctionnement de l'école

→ Evaluations nationales CP et CE1 , liaison GS/CP

Les évaluations nationales se sont déroulées en septembre. Les bilans seront remis aux familles avant les vacances .(graphique de niveau en français et mathématiques)

▪ Parrainage CP-CM2 :

Bilan positif

→ **Classes de découvertes**

Il s'agit de deux séjours proposés par la mairie. Ce séjour de septembre a toujours été inscrit en tout début d'année, ce qui nécessite une organisation dès la rentrée.

Classes de CM2B et CM1-CM2 = Les enseignants et les enfants ont été très satisfaits. Activités très variées et riches. Cela a permis l'installation d'une bonne cohésion de groupe. Le blog a été apprécié par les parents. Merci à eux pour toutes les communications pendant le séjour, appréciées également des enfants et des enseignants.

Comment cela se décide-t-il? = Les enseignants, présents sur l'école candidatent en mai/juin. Le choix du niveau de classe est fait selon une organisation interne à l'école.

Regret exprimé que tous les enfants ne puissent pas partir = cela ne peut pas être un critère pour la constitution des classes.

Les 2 CE2 A et CE2B partent en séjour autogéré = 4 jours du 27 au 30 avril. Pour aider au financement = vente de gâteaux le vendredi (à partir du 8 novembre)

→ **Sport**

- Pas de « classe voile » pour les CM2 A : proposition qui est faite sur l'ensemble de la ville. L'école Boileau en a bénéficié l'année dernière.

- **Natation** = Les enseignants sont désormais en charge d'un groupe (2 enseignants pour un groupe, qui change toutes les semaines). Réunion Aquapol Jeudi 5 septembre. L'organisation s'appuie sur la circulaire N° 2017-127 du 22/08/2017 parue au BO n°34 du 12 octobre 2017. Priorité aux CE2 désormais (certificat d'aisance aquatique). Les CM1 ne bénéficient pas de cours de natation cette année. (Élèves de CE2 de l'année dernière)

Rôle des parents :

- Aider les enseignants dans la gestion de la vie collective.
- Parents doivent s'asseoir le plus haut possible dans les gradins, voire dans les fauteuils derrière les vitres.
- Interdiction formelle, aux parents, de prendre les enfants en photo avec le téléphone portable

2- QUESTIONS-INFORMATIONS

➤ DES PARENTS D'ELEVES

- Aux autorités municipales

- **Nomination d'un représentant municipal référent pour l'école**

Demande renouvelée qu'un référent mairie soit attribué à l'école élémentaire, cela permettrait de préparer conjointement les questions transmises à l'ordre du jour.

- **Informations sur les expérimentations (toilettes, utilisation inox à la cantine). Programmation pour l'école Boileau ?**
 - ✓ Expérimentation toilette : Si l'expérimentation « propreté », actuellement en place au sein de l'école Queneau est concluante, elle sera étendue à toutes les écoles courant 2020.(expérimentation = rencontre avec le personnel de nettoyage, rouleau à feuille dans chaque cabine, robinet à eau chaude, savon, balayette, poubelle, évaluation de la propreté par les enfants et par le personnel)
 - ✓ Inox : Il n'est pas prévu un passage dans l'immédiat à l'inox à l'école. La date butoir a été fixée en 2020 ou 2021. Cela nécessite des travaux d'aménagement.

- **Précisions = phasage programmé pour les travaux de peinture /rénovation**
Travaux annoncés l'année dernière. Mr Millotte nous précise aujourd'hui que ces travaux seront proposés au budget en 2020.

- **Demande des familles = sortie des élèves à 17h les jours d'école (organisation par le périscolaire)**
Refus de la mairie pour des questions organisationnelles.
La FCPE va interroger les parents sur leur besoin en ce sens.

- **Stabilité des équipes du périscolaire**
Titularisation de certains animateurs qui ont été affectés sur d'autres écoles.

- **Villelouvre : fonctionnement et sécurité**
La zone des débris a été sécurisée. Demande concernant les sorties à la journée ? Aucune proposée ce premier trimestre. Des sorties seront proposées en fin d'année scolaire.

- **Canicule et achat de matériel = ligne budgétaire allouée par la mairie**
Brumisateurs et eau seront fournis par la mairie. Pour les services techniques, coût supplémentaire car un climatiseur mobile sera attribué par école. Faire une demande auprès de la mairie en avril pour ce matériel.

Fin de séance = 20h20

Secrétaires de séance
Mme RAHMANI
PEEP

La Directrice
Mme Blumberg

